

# A CHAMBÉRY, LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

Conférence de presse

18 février 2025



« Le Grand Voyage minuscule », spectacle proposé par la Nième Compagnie dans le cadre de la résidence de territoire, en avril 2024.



Atelier de cirque dans le cadre du projet Kézaco, à l'école du Mollard, février 2023.



Nuit européenne des musées, spectacle de danse dans les jardins des Charmettes, mai 2024.



Exposition « En avant Mars », à la Galerie Eurêka, en cours jusqu'au 29 mars.



*« A Chambéry, la culture est l'affaire de toutes et tous. C'est avec cette philosophie que la Ville mène sa politique culturelle depuis 2020. Elle s'appuie sur les nombreux établissements culturels municipaux, les autres équipements labellisés, les grands festivals et le foisonnement des associations culturelles de notre ville. Tous permettent aux Chambériens de faire vivre la culture au quotidien.*

*Développer une culture vivante et partagée est une chance pour le territoire et ses habitants : permettre à chacun de profiter d'une offre variée tout en donnant l'opportunité de devenir soi-même acteur de cette création. La culture est aussi un levier de lien social, d'éducation et de valorisation de la diversité du territoire.*

*La municipalité a fait le choix de donner à la politique culturelle les moyens nécessaires. Une direction de la culture a ainsi été créée. La Ville est aussi au rendez-vous pour assurer la rénovation des équipements culturels municipaux et assume la priorité donnée à la jeunesse pour favoriser l'émancipation des jeunes Chambériens.*

*Chaque petit Chambérien doit pouvoir s'initier à une pratique culturelle qui lui correspond et même y contribuer. Une ambition récompensée par le label 100% EAC, décerné par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. Il garantit l'accès à des parcours de qualité dès le plus jeune âge, grâce à des partenariats entre les établissements scolaires et les structures culturelles chambériennes.*

*En 2025, la Ville continue à œuvrer pour l'accès à la culture des jeunes et des familles avec des propositions pour tous les âges. La création d'un passeport " Mes premiers pas en famille " propose désormais un accès gratuit aux établissements culturels municipaux aux nouveau-nés, à leur fratrie et à leurs parents ! »*

3

Thierry Repentin,  
maire de Chambéry

Jean-Pierre Casazza,  
adjoint au maire chargé de la culture  
et de l'éducation populaire



Performance dansée à l'occasion de la clôture de l'exposition « Réveries de promeneurs solitaires », au musée des Beaux-Arts, novembre 2024.



Bicentenaire du théâtre Charles Dullin, en septembre 2024, avec des animations gratuites pour toutes et tous.

## La culture dès la naissance !

### Nouveau ! Lancement du passeport « Premiers pas en famille » à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025

Afin de favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge et aux jeunes familles, la Ville de Chambéry crée un passeport culturel intitulé « Premiers pas en famille ». Offert à l'occasion de la déclaration de naissance, cette carte permet d'accéder gratuitement aux spectacles, expositions, visites guidées et services de nombreux établissements culturels municipaux.

À noter : la gratuité s'étend à toute la fratrie, et même aux jeunes parents, afin de leur offrir un moment à deux, sans leurs enfants !



#### A quoi sert-elle ?

Elle permet à tous les membres de la famille de découvrir gratuitement une sélection des équipements culturels de la ville, durant 1 an !

#### Qui peut en bénéficier ?

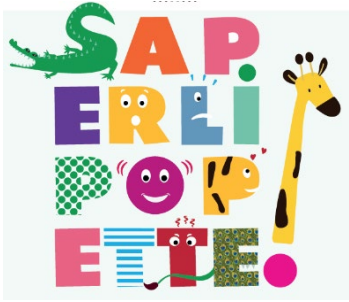
Elle est valable pour toute la famille (les tuteurs légaux, les frères et sœurs) durant l'année qui suit le jour de la naissance ou de l'adoption de votre enfant.

#### Comment ça marche ?

La carte doit être présentée à l'accueil de l'établissement choisi à chaque visite.

#### Où est-elle valable et pour quel accès ?

- musée des Beaux-Arts et Les Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau : entrées gratuites toute l'année pour toute la famille ;
- médiathèque Jean-Jacques Rousseau et bibliothèque Georges Brassens : inscription gratuite annuelle, pour tous les membres de la famille ;
- Hôtel de Cordon : ateliers enfants gratuits toute l'année (animations « Coin des enfants » et « Archisamedi ») + gratuité pour 1 accompagnateur, ateliers adultes gratuits toute l'année (« Archisamedi »), entrées gratuites toute l'année ;
- Cité des Arts et Scarabée : gratuité pour toute la famille pour 1 spectacle payant par an à la Cité des arts, 1 spectacle par an dans le cadre du festival Le 5<sup>ème</sup> Eléphant, 1 spectacle par an jeune public de Noël, 1 atelier parents-enfants au Biollay (pour toute l'année scolaire 2025-2026) ;
- Galerie Eurêka : accès gratuit aux animations payantes toute l'année (ateliers, animations dans le planétarium, passeports pour les sciences).



### Le festival Saperlipopette (0-6 ans), du 22 février au 15 mars 2025

Nouveau temps fort proposé par la Ville de Chambéry depuis 2024 dans sa version « augmentée », le festival Saperlipopette est destiné aux tout-petits de 0 à 6 ans. Il propose des spectacles, des projections, des histoires contées, des expositions, des boums, des ateliers à partager... et de nombreuses autres animations pour les petits et les grands à retrouver dans les équipements

culturels de la Ville et les structures partenaires.

Pour cette nouvelle édition, les tout-petits pourront notamment découvrir l'exposition « Au bout des doigts, tapis d'histoires » de Sabine de Greef, qui les invite à entrer en douceur dans l'univers théâtral de l'artiste, récit après récit !

### Le 5<sup>ème</sup> Eléphant (3-12 ans), en octobre-novembre 2025

En octobre 2024, la Ville a initié un nouveau rendez-vous annuel en forme de grand bain théâtral à l'intention des jeunes de 3 à 12 ans : Le 5<sup>ème</sup> Eléphant.

En se frottant à la présence d'artistes en chair et en os portant une parole singulière sur scène, ce festival est l'occasion d'une découverte du spectacle vivant dans toute sa diversité et sa richesse : cirque, théâtre, danse, concert. Au programme : des grands classiques revisités, un savoureux mélange d'émotions et de rêves à partager en famille... à (très) petit prix !

Le 5<sup>ème</sup> Eléphant vient compléter le festival Saperlipopette, dédié aux enfants de 0 à 6 ans, ainsi que le dispositif Kézaco, mis en place par la Ville pour offrir à tous les jeunes de Chambéry un accès à des pratiques artistiques et culturelles diversifiées et de qualité.



5



### Futurama (12-25 ans), du 14 au 26 avril 2025

Avec l'arrivée du printemps, Malraux Scène Nationale Chambéry confie ses clés à la jeunesse pour un tout nouveau festival : Futurama.

Une invitation faite aux jeunes à prendre les manettes, à investir librement les scènes du théâtre, à s'exprimer, à montrer grands talents ou petits savoir-faire, à programmer films, expos, débats, jeux, et festivités.

Pour cette première édition, les artistes Rachel Dufour et Lylï Gauthier ouvrent le jeu et invitent les jeunes à rejoindre la scène pour jouer, danser, débattre...

## Une politique culturelle renouvelée...

La Ville de Chambéry souhaite permettre à chaque individu, jeune ou adulte, de prendre une part active à la vie culturelle de la cité et favoriser les relations humaines.

Depuis 2023, la Ville s'est dotée d'une nouvelle direction de la culture dont la mission est de coordonner et de mettre en œuvre l'ensemble de la politique culturelle.

Cette politique culturelle s'appuie sur **un mode de gouvernance coopératif entre la collectivité et les acteurs culturels du territoire.**

Elle privilégie la coopération par la **pluridisciplinarité** (le spectacle vivant, le patrimoine, les musées, la lecture publique, la culture scientifique) et la capacité à dépasser le seul champ culturel pour s'inscrire dans les politiques publiques de manière générale.

Enfin, la politique culturelle chambérienne soutient la **coopération entre les territoires**, avec les collectivités voisines et les partenaires internationaux.

Parce que la culture permet un autre mode d'appropriation des savoirs, liant compétences cognitives et intelligence sensible, elle est au **fondement d'une éducation pleinement accomplie et de l'émancipation des jeunes citoyens.**

## ... qui favorise l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge

La politique culturelle chambérienne souhaite ainsi **permettre l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge et tout au long de la vie**, avec une attention particulière aux liens tissés entre parents, acteurs éducatifs et enfants.

L'offre culturelle dédiée aux publics jeunes à Chambéry est historiquement riche, conduite par de nombreux établissements municipaux (Cité des Arts, musées, bibliothèques, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine/Ville d'art et d'histoire, Centre de culture scientifique, technique et industrielle de la Galerie Eurêka), par les équipements et événements conventionnés (Malraux Scène nationale Chambéry Savoie, MJC, APEJS, Arc en cirque, Festival du premier roman, festival de la BD...), par les compagnies subventionnées et les résidences d'artistes.

Avec la création de la direction de la culture, la Ville coordonne l'ensemble de l'offre dédiée aux publics jeunes pour la rendre plus complète et visible, en l'inscrivant dans un projet d'éducation artistique et culturelle global, en transversalité avec d'autres politiques publiques : petite enfance, éducation et jeunesse.

## La culture à chaque âge !

### QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS CULTURELLES DESTINÉES AUX PLUS JEUNES :



#### 0-6 ans

- Passeport « Premiers pas en famille » pour un accès gratuit à la culture pendant 1 an
- Création d'un comité d'action culturelle petite enfance qui agit en faveur de l'éveil culturel et artistique
- Festival Saperlipopette, pour les 0-6 ans



#### 6-12 ans

- Projets Kézaco (partenariats entre structures culturelles et écoles)
- Festival Le 5<sup>e</sup> Éléphant (lancé en octobre 2024)



#### 12-25 ans

- Festival Futurama #1 (14-18 avril 2025, à Malraux)
- Projets culturels pour collégiens et lycéens en lien avec le Département et la Région

# L'éducation artistique et culturelle (EAC)

## L'EAC, une priorité pour la Ville de Chambéry

Pour répondre à l'ambition de favoriser des parcours culturels et patrimoniaux, notamment pour les jeunes, la municipalité a fait de l'éducation artistique et culturelle l'une des priorités du mandat. Depuis 2021, la Ville de Chambéry a ainsi engagé un grand projet d'éducation artistique et culturelle intitulé Kézaco. Concrètement, il s'agit de proposer à tous les jeunes de 0 à 25 ans un accès aux œuvres et aux pratiques artistiques.

### Quelques exemples :

- école du Biollay, partenaire de Malraux pour un projet autour du cirque avec « Portés de femmes » ;
- école Simone Veil, partenaire du musée des Beaux-Arts pour un projet autour du musée idéal avec l'artiste Maria Landgraf ;
- école Caffé, partenaire de l'APEJS pour un projet musical ;
- école Pré de l'âne, partenaire d'Arc en cirque pour un projet cirque ;
- école du Mollard, partenaire du CIAP pour un projet autour de l'architecture et l'urbanisme avec la cartographe Ingrid Saumur.

Basé sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (expérience esthétique, expérience artistique, expérience symbolique) définis dans la [Charte pour l'éducation artistique et culturelle](#), ce projet vise à structurer, qualifier et densifier l'offre culturelle, à veiller à l'équité territoriale et à la diversité culturelle, dès le plus jeune âge.

Initialement lancé auprès des publics scolaires, le projet Kézaco se déploie depuis la rentrée 2023 auprès de l'ensemble des jeunes publics et devient la marque de fabrique d'un projet d'éducation artistique et culturelle chambérien à tous les âges de la vie.

Pour le public scolaire (de la maternelle au lycée), la grande richesse de l'offre culturelle chambérienne se structure depuis la rentrée 2021, à la faveur d'un partenariat fort avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale. Depuis 2023, elle se développe en deux niveaux : « découverte » et « immersion », permettant à chaque élève scolarisé de bénéficier d'un parcours artistique et culturel cohérent et diversifié. L'offre « découverte » permet à l'élève de fréquenter les structures culturelles du territoire autour d'actions ponctuelles constituant un premier contact avec des œuvres. L'offre « immersion », dédiée aux écoles maternelles et élémentaires, associe toutes les classes d'une école à une structure culturelle pour l'année, pour un projet mêlant rencontre avec les œuvres, pratique artistique et appropriation culturelle.



Projet Kézaco à l'école Chantemerle, visite dansée au musée des Beaux-Arts dans le cadre du projet « Corps à l'œuvre », février 2023.



Pour permettre une continuité dans le parcours de l'enfant, des actions sont également expérimentées sur les **temps périscolaires** depuis la rentrée 2024 et d'autres se poursuivent avec les structures d'accueil de loisirs de la ville.



Atelier bricolibre et peinture à la bibliothèque G. Brassens, dans le cadre du festival Saperlipopette, mars 2022.

Pour la **petite enfance** (0-3 ans), la Ville déploie dans ses équipements des propositions à destination du très jeune public. Un **comité d'action culturelle** a été créé en novembre 2022, en lien avec le Département, pour regrouper établissements culturels, associations et compagnies artistiques, professionnels de la petite enfance et acteurs sociaux qui souhaitent œuvrer en faveur de **l'éveil culturel et artistique** et porter des projets communs sur le territoire chambérien. Il permet de mener un travail d'interconnaissance et de formation des acteurs et de développer des projets en intégrant la **dimension intergénérationnelle** et de soutien à la **parentalité**.

Après un état des lieux global des actions existantes, le comité a réalisé les éditions 2024 et 2025 de Saperlipopette, festival dédié aux 0-6 ans. Il est également à l'initiative du passeport culturel « Premiers pas en famille » donnant l'accès gratuit aux équipements culturels aux nouveau-nés et à leurs familles.

De nombreuses actions sont également menées à destination des **publics les plus éloignés de l'offre culturelle** : public en situation de handicap (visuel, auditif, moteur, mental), public du champ social et médico-social, public sous-main de justice, avec divers partenariats en cours ou à venir : centres sociaux, Centre communal d'action sociale, Institut des jeunes sourds, Centre hospitalier Métropole Savoie, Association des parents, des personnes handicapées mentales et de leurs amis (APEI), Culture du cœur, établissements pénitentiaires de Chambéry et Aiton.

Afin d'inscrire les parcours d'Education artistique et culturelle dans une **stratégie globale**, enrichir les partenariats et développer une culture commune, des **rencontres et formations** à destination de l'ensemble des acteurs de l'EAC sont également organisées depuis 2022.

Pour la mise en œuvre du projet Kézaco et pour souligner l'engagement de la collectivité dans la généralisation de l'Education artistique et culturelle, la **Ville de Chambéry a reçu le label 100% EAC début 2024**. Elle s'engage à développer l'Education artistique et culturelle à tous les âges et sur tous les temps de l'enfant.



La généralisation de l'éducation artistique et culturelle (100 % EAC) vise le bénéfice, pour chaque jeune, d'un parcours cohérent, de la naissance à l'âge adulte. Ce parcours se nourrit de pratiques artistiques et culturelles, de rencontres avec des artistes et des œuvres, d'occasions multiples d'acquérir, d'approfondir et de mettre en perspective ses connaissances (3 piliers de l'EAC). Elle suppose que tous les acteurs susceptibles de contribuer à la construction et à l'enrichissement de ce parcours travaillent de concert, dans l'esprit de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

Le label 100 % EAC a vocation à distinguer les collectivités portant un projet ayant pour objectif une Education artistique et culturelle de qualité pour 100 % des jeunes de leur territoire. Il encourage et valorise l'engagement partenarial à l'échelle des territoires à travers les collectivités qui l'animent, dans une logique de mutualisation efficiente des moyens. **Attribué pour 5 ans et renouvelable, le label est décerné par le ministère de la Culture et le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse.**

**Contact presse :** Ville de Chambéry / Direction de la communication  
04 79 60 23 05 / [relations-presse@mairie-chambery.fr](mailto:relations-presse@mairie-chambery.fr)